



Conditions d'Accueil

La fanfare « L'ÉTRANGE GONZO »

Mise à jour mars 2016

Ces conditions d'accueil font parties intégrante du contrat. Elle doivent être respectées dans la mesure du possible. Tous les éléments de cette fiche technique sont entièrement à la charge de l'organisateur.

Equipe artistique dans sa configuration maximale

Percussions : Eric Pelletier ; Christian Boutin ; Thierry Boutin ; Laurent Baudouin

Trompettes : Lionel François

Sax Altos : Christophe Chaigneau ; Stéphane Guillaud

Sax sopranos : Benoit Guerbigny

Sax Ténors : Alain Gaufreteau ; Thibo Robissout

Sax baryton : Stéphane Pelletier ,

Soubassophone : Nathalie Morisset; Valentin Chabot; Edouard Gautron

Trombones : Adrien Toulouse, Olivier Laporte

Clarinettes : Clarisse Le cheviller ; Claire Frémeaux, Adèle Balle

Titres - répertoire de la fanfare

Titre	compositeur/ arrangeur
- Les Oiseaux en cage ne peuvent pas voler	Baptiste Pizon
- Fantômes en Gâtine	Baptiste Pizon
- l'Etrange Marmelade	Baptiste Pizon
- Ordinateur voleur	Baptiste Pizon
- Et la pluie tomba	Baptiste Pizon
- Lila Paquerettes	Baptiste Pizon
- Rockabiche Girl	Baptiste Pizon
- T 3 fois	Francis Mounier
- La farandole des conscrits	Francis Mounier
- Matalin danse	Francis Mounier
- Camelot	Colin Russeil
- Pas d'Affolage	Lionel François
- Tout neuf pour les Gonzes	Etienne Roche
- La valse pareille	Etienne Roche
- La valse en quinconce	Etienne Roche
- Mister 220	Lionel François
- Euro bransle	Alain Gibert
- Valse commode	Alain Gibert
- Point virgule	Alain Gibert
- Réponse de Mandril	Alain Gibert
- Bourrée domestique	Alain Gibert
- Cinna papa	Alain Gibert
- Valse du Cambrioleur	Colin Russeil
- Charles Martel	Alain Gibert

Arrivée :

L'heure d'arrivée, le nombre de musiciens et le moyen de transport vous seront communiqués dans les meilleurs délais (au plus tard une semaine avant la représentation).

Repérage :

L'horaire au minimum 30 minutes avant le début de la prestation

Parking :

Si les artistes se déplacent en voiture, des emplacements seront réservés et gardés toute la journée pour les véhicules.

Personnel mis à disposition par l'organisateur

Un accompagnateur

Loges

Une loge pouvant accueillir en tout confort vingt cinq personnes avec des miroirs et des points d'eau. Prévoir des serviettes de toilette. WC à proximité si possible.

Les loges devront être prêtes à l'arrivée avec dans la mesure du possible un catering installé (Jus de fruits, café, sucre, fruits frais et secs et autres friandises, bouteilles d'eau plate, minérale, bière...)

Repas (le cas échéant, voir article 5 du contrat de Cession)

Prévoir des repas chauds (merci d'éviter les plateaux repas) + cafés et thés pour le nombre de personnes indiqué dans le contrat de cession

L'éventualité de repas biologiques sera la bienvenue.

Hébergement (Le cas échéant, voir article 5 du contrat de cession)

En chambre double (lit séparés) ou simples, un hébergement de type collectif (internat de lycée ou autre...) avec sanitaires et douches peut convenir.

Invitations

Le nombre d'invitations par représentation laissées à la disposition de la production : 10

L'ORGANISATEUR GARANTIT une sécurité de tout instant pour la sûreté des musiciens, du matériel, des instruments, ainsi que des effets personnels, avant, pendant et après le spectacle. L'Organisateur serait tenu de dédommager l'artiste en cas de vol, de détérioration du matériel ou blessure physique, occasionnés par des tiers.

L'ORGANISATEUR S'ENGAGE à donner son entière coopération à toutes les personnes présentées par les artistes pour la réalisation du spectacle.

Pour toute question artistique ,
ou administrative
n'hésitez pas à contacter

Thierry BOUTIN Tél.05.49.94.63.60 - 07 82 89 30 05 ou BOUTINth@cc-parthenay.fr

L'Organisateur,
Lu et Approuvé,
Signature et cachet.